



# UNESCO

## L'APPEL DES 100

AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

*Monsieur le Président de la République,*

Au mois de décembre prochain, vous serez amené à retenir la candidature de la France au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Deux biens relevant du Ministère de la Culture (le phare de Cordouan et la Maison Carrée de Nîmes) et un autre du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (**Volcans et Forêts de la Montagne Pelée et des Pitons du Nord de la Martinique**) sont retenus pour l'année 2018.

Grâce aux Outre-Mer, la France dispose d'un patrimoine naturel exceptionnel. Au moment où vous décidez d'accueillir les réunions du groupe international d'experts sur la biodiversité en 2019 ainsi que le Congrès mondial de la nature de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) à Marseille, en amont de la Convention sur la Diversité Biologique de 2020 à Pékin, l'occasion vous est ainsi offerte d'afficher à la face du monde votre volonté concrète de préserver et de valoriser un bien naturel reconnu pour sa valeur universelle et exceptionnelle en biodiversité.

En effet, hot spot de la biodiversité mondiale, notre territoire se distingue aussi par sa géologie et un taux d'endémisme le plus élevé des Antilles. Nous sommes donc candidats pour l'inscription de nos Volcans et Forêts au patrimoine mondial de l'UNESCO.

L'intérêt d'une telle inscription pour la Martinique ne se limite pas à une visibilité internationale prestigieuse capable de susciter une augmentation considérable de la fréquentation touristique. Elle augure des perspectives essentielles de préservation, de gestion et de mise en valeur de nos patrimoines culturels et environnementaux, dans une dynamique d'ensemble pour tout un territoire.

Antoine de Saint-Exupéry disait : « *L'avenir n'est jamais que du présent à mettre en ordre. Tu n'as pas à le prévoir, mais à le permettre* ».

Par votre décision en faveur de notre candidature, permettez à la Martinique d'inscrire ses monuments naturels au patrimoine mondial de l'humanité.

C'est aussi le sens de notre appel d'aujourd'hui.

Veuillez croire, Monsieur le Président de la République, en notre profond respect.

Louis BOUTRIN

Président du Parc Naturel de Martinique

Armorique  
Avesnois  
Baion des Vosges  
Boucles de la Seine Normande  
Brenne  
Brèze  
Camargue  
Caps et Marais d'Opale  
Causse du Quercy  
Chartreuse  
Corse  
Forêt d'Orient  
Gâtinais Français  
Grands Causse  
Guyane  
Haut-Jura  
Haut-Languedoc  
Haute-Vallée de Chevreuse  
Landes de Gascogne  
Livradois-Forez  
Loire-Arjou-Touraine  
Lorraine  
Luberon  
Marais du Cotentin et du Bessin  
Martinique  
Massif des Bauges  
Millevaches en Limousin  
Montagne de Reims  
Monts d'Andèche  
Morvan  
Narbonnaise en Méditerranée  
Normandie Maine  
Oise-Pays de France  
Perche  
Périgord Limousin  
Pilat  
Pyrénées Catalanes  
Queyras  
Scarpe-Escout  
Vercors  
Verdon  
Vexin Français  
Volcans d'Auvergne  
Vosges du Nord

Syndicat Mixte de Collectivités Territoriales  
du Parc Naturel Régional de la Martinique  
Maison du Parc : B.P. 437 - 97205 Fort de France Cedex  
☎ 05 96 64 42 59 - ✉ 05 96 64 72 27  
E-Mail : pnrnm@wanadoo.fr - Site : www.sasi.fr/pnrnm